

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 951^e séance
tenue en date du 2 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 13 avril 2004

E-951-2 NOMINATIONS, RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/951^o/995.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-951-3 CONVENTION AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN CONSORTIUM UNIVERSITAIRE EN AGROALIMENTAIRE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, L'UNIVERSITÉ LAVAL ET L'UNIVERSITÉ MCGILL – L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE EST UNE INTERVENANTE À CETTE CONVENTION

Le Comité exécutif

1. approuve la convention aux fins de l'établissement d'un consortium universitaire en agroalimentaire entre l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université McGill, à laquelle intervient l'Agence universitaire de la francophonie, selon le document A-16/951^o/996.1 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, Dr Raymond Roy, à signer cette convention pour et au nom de l'Université et à poser tout geste nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

E-951-3 PROJET DE CRÉATION DU PANTHÉON DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. procède à la création du Panthéon des sports de l'Université de Montréal, selon le document A-16/951^o/997 déposé aux archives;
2. confie au Comité provisoire le mandat de proposer au Comité exécutif le mandat et les modalités de fonctionnement du Comité de gestion du Panthéon ainsi que les modes de financement de ses activités.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance